

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/09

Début: 18h30

Présents: 23 puis 25 ( 2 retards ), Absents: 4, Procurations: 4.  
Secrétaire de séance: Marie-Claire TARDY

Remarques préalables de M.le Maire :

- Présentation de Gérard TERRIER, remplaçant de René BROCH au Conseil Municipal, ayant laissé sa place à son suivant sur la liste à cause de son départ pour raison professionnelle.
- Démission de Ghislaine FERRER du poste d'adjointe aux finances, du fait de son éloignement de la commune dû à une promotion en Aveyron. Remplacée par Christian ARNAUD.

Compte-rendu du procès-verbal du dernier Conseil Municipal: pas d'observation.

Vote: Pour: 25 Contre: 0 Abstentions: 2 ( SAV )

Demande de déclaration liminaire de SAV: puisqu'elle ne concerne pas des points du conseil, le Maire décide qu'elle sera faite en fin de conseil.

**1 - Nombre de postes d'adjoints au Maire: ramené à 7 provisoirement, du fait du départ de G.Ferrer.**  
2C.Arnaud devient adjoint aux finances. M.Boyer, du fait d'une charge trop lourde de travail, confie la gestion du personnel à A.Hardy.

Vote: Pour: 27

### **2.Séjour 2010 ski ou surf Crans Montana ( Valais Suisse )- Convention avec Mondial Evasion:**

Ce centre est géré intégralement par l'organisme Mondial Evasion et de ce fait peut faire face très rapidement à toutes les situations puisqu'il n'y a pas d'intermédiaires. C'est pourquoi en cette période de risque de pandémie de grippe A il a été choisi.

SAV: L'an passé nous avons évoqué la distance importante de ce centre et il avait été répondu qu'il y aurait une alternance chaque année pour le choix des centres. Pourquoi avoir choisi à nouveau celui-ci ?

Réponse: Après avoir étudié toutes les possibilités, les autres centres ne gèrent pas les problèmes en direct et c'est le seul qui nous donne une assurance de réactivité immédiate.

G.TERRIER: Pourquoi le nombre de participants est-il limité à 30 ? Il y a un risque que ce soit toujours les mêmes qui participent.

Réponse: La demande a toujours été satisfaite. Si un jour elle ne l'est plus, le nombre de places sera augmenté.

Vote: Pour: 27

### **3 - Fixation des nouveaux tarifs des droits de place ( commerçants, forains)**

Ils avaient été fixés en Francs et ont été revus en Euros.

Proposition: camions-pizzas: 80\ par mois, manèges: de 25\ à 180\, cirque: 20\ par jour, vide-greniers, marché, camions alimentaires: tarif revu au mètre linéaire, .....

G.TERRIER: Si on compare les tarifs dont on dispose, les marchands payaient 10\ les 4m et devront maintenant payer 5\ le m, ce qui fait une augmentation de 400%. Pourquoi une telle augmentation, alors que déjà peu de marchands viennent vendre au marché ?

Réponse: Les tarifs n'ont pas changé depuis le 17 octobre 1993. Un marchand paiera maximum 6\, et l'eau et l'électricité sont gratuites.

SAV: Les tarifs pratiqués par les forains pour les manèges sont exorbitants.

Réponse: On a reçu 2 forains et on leur a fait la remarque. Ils disent qu'économiquement parlant ils sont obligés de pratiquer ces tarifs. On ne peut pas faire grand chose, c'est le syndicat des forains qui s'en occupe.

SAV: Qu'en est-il de la création d'un marché bio pour redynamiser le marché et favoriser la venue de petits producteurs ( déjà évoquée lors d'un précédent conseil )?

Réponse: On y a travaillé depuis 2 ans avec la CPA dans le cadre de la commission commerce artisanat. On a reçu des commerçants qui sont déjà sur d'autres marchés.

De plus, la fermeture de l'école le samedi matin a provoqué une moindre affluence. On laisse décanter les choses pour se repositionner. On voulait aussi mettre aux normes le marché par l'achat d'un terrain, l'association des commerçants monte à la charge très lentement, on pense aussi favoriser des animations sur le Cours de nature à amener du monde, mais il n'y a pas de solution miracle.

1 Peut-être faudrait-il changer la date? Problème du marché de Gardanne 3 fois par semaine, qui fait concurrence.

Ce problème est à mettre à l'ordre du jour d'une prochaine commission économie.

Vote: Pour: 25 Contre: 3 ( SAV + Machéra )

#### **4 - Décisions modificatives budget:**

Il est proposé de faire basculer des lignes budgétaires pour remédier à l'augmentation du budget prévu pour les travaux d'agrandissement de la cantine de l'école élémentaire.

La cantine fonctionne, mais des réserves ne sont pas encore levées (reprises de travaux à faire ). Les paiements sont arrêtés tant que les réserves ne sont pas enlevées.

Vote: Pour: 26 Abstentions: 2 ( SAV )

#### **4 - Avance de subvention OMC 2009:**

Chaque année l'OMC reçoit de la CPA une subvention de 24 000\, versée au mois de juillet. Cette année, du fait de la réorganisation de la CPA suite aux élections d'Aix, tout a été bloqué le 15 mai. Pour que l'OMC puisse finir sa saison, la commune fait l'avance.

Une demande a été faite pour que toutes les subventions soient votées en début d'année de façon à éviter les désagréments.

SAV: Qu'en est-il de l'achat de micros qui avaient été déjà demandés pour la salle de spectacles ?

Réponse: L'OMC travaille avec son propre budget, cela n'a rien à voir avec cette délibération, on verra plus tard.

Vote: Pour: 28

#### **4 - Désignation des délégués de la commune pour siéger au conseil communautaire de la CPA suite à la réélection de la présidente de la CPA en séance communautaire du 29/07/2009:**

Proposition faite par la Mairie: Boyer, Hardy, Arnaud, Piquenot.

D'autres candidats se présentent: les 4 élus Ensemble pour Simiane, les 2 élus SAV et Machéra.

On procède au vote à bulletin secret. Résultat: Boyer, Hardy, Piquenot, Arnaud élus délégués communautaires.

#### **4 - Délibération du Conseil Municipal instituant la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles.**

Vote: Pour: 29

#### **4 - Convention entre la CPA et le bureau municipal de l'emploi de la commune de Simiane dans le cadre de la mise en oeuvre du PLIE:**

Par cette convention chaque année on est rémunéré de 2000\ sur les actions faites.

Un bilan complet du PLIE est prévu dans le cadre de la commission économie emploi.

La bouique sociale est en bonne voie: objectifs: développer une offre sociale et une activité d'aide à l'emploi.

Le local sera situé à la place du lavoir, il s'agira d'une boutique où l'on vend des vêtements à bas prix, et d'un atelier d'aide à la mise en valeur de l'image (pour la recherche d'emploi). Cette activité sera portée par l'association  Fibre Solidaire  et aboutira à la création d'un ou deux emplois sur la commune. Cela reste à consolider, on attend une proposition de cette association, que l'on présentera en commission et en conseil.

Vote: Pour: 29

### **9 - Délibération relative aux fonds de concours CPA aux communes destinés au fonctionnement des salles culturelles:**

La demande a été d'abord faite par la ville d'Aix, et étendue à la CPA suite à l'intervention de plusieurs maires. Il s'agit de fonds réservés au fonctionnement, pas à l'investissement.

SAV: Peut-on parler du problème de l'achat des micros pour la salle de spectacles ?

Réponse: Cet achat n'entre pas dans le fonctionnement, l'intérêt est de le faire passer dans l'investissement. Quel est le besoin en micros ?

SAV: Les écoles (primaire, de musique) ont besoin de micros d'ambiance pour les spectacles des élèves, qui sont jeunes et qu'on entend mal. Ces écoles louent régulièrement les micros et dépensent trop par rapport à l'investissement que constituerait un achat.

J.Machéra: De même il faudrait remplacer le micro de la salle L.Masson qui ne fonctionne pas.

Réponse: D'accord, je vais voir avec A.Hardy, c'est lui qui gère le dossier.

Vote: Pour: 29

### **410 - Approbation de la déclaration commune des présidents du SABA (Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc ) du 9/07/2009 à Berre l'Etang visant le renforcement de l'assise institutionnelle et financière des structures de gestion de milieux aquatiques:**

Les engagements pour l'eau pris par l'Etat ne pourront être tenus que grâce à la SABA, qui est garant de la réussite de ces engagements, mais n'a pas de ressources propres. Les présidents des syndicats de rivières ont fait une déclaration qui sera portée au Sénat pour être reconnus, avoir un statut et des moyens financiers.

Avec le projet de réforme de l'intercommunalité, une concertation des communes est nécessaire.

G.Terrier: Quel en est le coût pour la mairie ?

Réponse: Il n'y a pas de coût, c'est une déclaration d'intention pour demander une réforme législative.

Vote: Pour: 27 Abstentions: 2 ( SAV )

### **411 - Délibération du Conseil Municipal de Simiane contre la privatisation de la Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal:**

Des collectifs nous ont alertés. En 2011 ouverture de la Poste à la concurrence pour le courrier. Le gouvernement resterait majoritaire, mais on pense à ce qui s'est passé pour France Télécom, où l'Etat n'est plus majoritaire. On demande le retrait du projet de loi et l'élaboration d'un nouveau projet.

SAV: Nous souhaitons que cette délibération ne reste pas comme celle sur l'AGCS prise en novembre 2003.

Réponse: Le lieu de débat sera l'Assemblée Nationale.

G.Terrier: C'est L.Jospin qui avait décidé pour 2011 la privatisation de la Poste. Ce projet est soumis à différents textes. Il restera toujours 17 000 postes, il n'est pas prévu d'en supprimer et Simiane ne sera pas touchée. Nous ne participerons donc pas à ce vote.

Réponse: C'est l'Europe qui demande la privatisation, pas Jospin. Le risque de la privatisation est la baisse du service rendu. Il y aura des regroupements d'établissements. Les grosses communes ne seront guère touchées, mais les plus petites n'auront plus leur service public et l'Etat ne jouera plus son rôle de régulateur. Par exemple, en 2011, il n'y aura plus de poste à MIMET.

Vote: Pour: 24 Abstention: 1 (Machéra) Sortent de la salle: 4 (Ensemble pour Simiane)

D □ CLARATION SAV:

Monsieur le Maire, Mesdames et messieurs les conseillers municipaux.

Simiane avec Vous s'adresse au conseil municipal afin de connaître la vérité sur un cas de suspicion de grippe A d'un membre du personnel de l'école maternelle, dont le cas n'aurait été pris en compte.

La note du 26 aout 2009 signé du Ministre Eric WOERTH sur la gestion des ressources humaines dans la fonction publique donne 6 fiches thématiques sur la marche à suivre.

Dans la fiche 5 (rôle des chefs de services et médecins de prévention), il est clairement indiqué qu'un protocole particulier doit se mettre en place avec le médecin de prévention.

La personne vous ayant avisé de cette « suspicion », est en contact avec des enfants, avez-vous appliqué les recommandations en la matière. A ce sujet, nous vous remercions de nous fournir en fin de conseil les documents attestant de la saisine de la médecine de prévention.

D'autre part, la semaine dernière l'absence de 2 ATSEM en congé de maladie a gravement perturbé le fonctionnement de l'école (organisation d'un seul service à la cantine). Que prévoyez vous en terme de remplacement dans cette situation ? Le manque d'encadrement met en jeu directement la sécurité des enfants.

17 mois après les élections, nous ne connaissons toujours pas l'organigramme de la mairie. Il est sans doute compliqué de déterminer QUI FAIT QUOI à la mairie de Simiane, mais après nos demandes répétées de transparence, vous comprendrez que nous commençons à douter de votre bonne volonté !

Réponses :

4 Pour la grippe A: Le Maire a appliqué les directives préfectorales. Deux personnes étaient grippées, aucun médecin n'a affirmé qu'il s'agissait de la grippe A car il fallait faire un test ( 80\ non remboursé par la SS ). Les médecins ont jugé inutile d'envoyer ces personnes faire le test, donc nous n'avons rien fait. Il y a eu un cas avéré au Collège: l'Education Nationale et la Principale ont pris les dispositions nécessaires. Il y a eu un cas non avéré ( un agent d'accueil du Collège ). Toutes les dispositions sont prises par la Mairie.

- A l'école maternelle, on a demandé que dans l'urgence on récupère une ATSEM pour le ménage. Le nombre d'ATSEM est respecté et les enfants ne sont pas en danger. Un plan de continuité d'activité est prévu pour être mis en place en cas de besoin. S'il faut se réorganiser dans des situations particulières, on prendra les mesures nécessaires. En se réorganisant, on peut gérer la situation, on est prêts. La CPA a aussi un plan de continuité en ce qui concerne l'enlèvement des ordures ménagères.

QUESTIONS DES « LUS

Possibilité de renégocier les tarifs de l'eau dans le contrat:

Réponse: On verra si on peut acheter moins d'eau, en recherchant de l'eau en profondeur dans Simiane avec un minier.

EPEP: Pour anticiper le changement, on n'a pas données. Il n'y a rien de nouveau pour l'instant.

Car podium de La Marseillaise: On étudie la mise en place d'un comité des fêtes indépendant pour la fin de l'année.

Sécurité routière Route de Gardanne: des travaux sont prévus dans ce secteur ( trottoirs ). Le ralentisseur sera enlevé au lotissement du Rajol.

G.TERRIER:

Le stationnement des véhicules à l'entrée de la route de Siège est dangereux et devrait être interdit.

Réponse: On relancera la DDE à la fin du mois.

Fin du Conseil: 20h10